

AFFAIRE N° 18

ACQUISITIONS DE TERRAINS

Jules RAUX donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur les projets d'acquisitions des terrains suivants pour lesquels des accords ont été conclus à l'amiable avec les propriétaires intéressés :

Références cadastr.	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
AW 286/340 351/360 362/363 365/367 369/376 384/385 386/389 396/399 402/403 408/414 418/421 423/434 439/440 454/455 459/486 488/490 495/499	9 233 m2	Z.A.C. II Patates- à-Durand	S.E.D.R.E.	Gratuit	Amiable	Emprises publiques	901-210
DI 54 58/61	3 400 m2	Z.A.C. Bellepierre	S.E.D.R.E.	Gratuit	Amiable	Voiries des Grenadines	901-210
DL 541/542 543/544 545/546	1 744 m2	Z.A.C. Providence	S.E.D.R.E.	Gratuit	Amiable	Ecole Maternelle et allée piétonne	903-210

Références cadastr.	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
DL 540/547 548/549 554/557 560/563 565/566 416/418 421/424 430/434 435/437 439/440 447/449 450/459 461/519 522 DM 526/527	9 890 m2	Z.A.C. Providence	S.E.D.R.E.	Gratuit	Amiable	Voiries et espaces verts	901-210

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, en cas d'accord, de m'autoriser à signer les actes d'acquisitions, et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

AVIS DES COMMISSIONS

Commission Urbanisme

La Commission note que ces acquisitions sont nécessaires pour les emprises publiques dans la Z.A.C. des Patates-à-Durand, la Z.A.C. de la Providence et la Z.A.C. de Bellepierre.

La Commission émet un avis favorable.

Commission Finances

La Commission émet un avis favorable.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 19 AOÛT 1989

Le Secrétaire Général Adjoint  
François NEYRA

